



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



académie  
Poitiers



# REP Collège Molière BOUILLE-LORETZ 2015 – 2019



## Préambule

---

Le projet, conformément aux orientations nationales et académiques, vise à améliorer les résultats et parcours des élèves, à réduire les écarts de réussite avec le hors éducation prioritaire.

Il a vocation, en s'appuyant sur un diagnostic initial, à structurer la vie du réseau en :

- définissant les contenus pédagogiques et éducatifs (axes de travail prioritaires pour l'ensemble des écoles et du collège, modalités de mise en œuvre de ces axes, partenariats) ;
- organisant les temps de travail en équipe (composition des instances, détermination des temps consacrés au travail collectif et de leurs finalités) ;
- identifiant les besoins d'accompagnement et de formation ;
- précisant les modalités d'évaluation et d'auto-évaluation.

Il est mis en œuvre pour une durée de 4 ans et pourra faire l'objet d'ajustements annuels.

## 1 - Identification du réseau

---

- **Composition du réseau :**

Nom du collège	REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
Collège Molière	REP	05 49 67 05 33	<a href="mailto:ce.0790004A@ac-poitiers.fr">ce.0790004A@ac-poitiers.fr</a>

Circonscription du 1er degré	Téléphone	Adresse électronique
Circonscription de Thouars	05 49 96 15 25	<a href="mailto:ien.thouars-ia79@ac-poitiers.fr">ien.thouars-ia79@ac-poitiers.fr</a>

Ecoles regroupées en RPI	Hors éducation prioritaire REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
école Bouillé-Saint Paul	REP	05 49 96 83 94	<a href="mailto:ce.0790650C@ac-poitiers.fr">ce.0790650C@ac-poitiers.fr</a>
école Massas	REP	05 49 96 82 19	<a href="mailto:ce.0790756T@ac-poitiers.fr">ce.0790756T@ac-poitiers.fr</a>

Ecoles maternelles	Hors éducation prioritaire REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
Ecole St Martin de Sanzay	REP	05 49 67 78 46	<a href="mailto:ce.0790411T@ac-poitiers.fr">ce.0790411T@ac-poitiers.fr</a>
Ecole Cersay	REP	05 49 67 12 94	<a href="mailto:ce.0790493G@ac-poitiers.fr">ce.0790493G@ac-poitiers.fr</a>
Ecole Argenton l'Eglise	REP	05 49 67 03 95	<a href="mailto:ce.0790624Z@ac-poitiers.fr">ce.0790624Z@ac-poitiers.fr</a>
Ecole Bouillé - Loretz	REP	05 49 67 05 38	<a href="mailto:ce.0790648A@ac-poitiers.fr">ce.0790648A@ac-poitiers.fr</a>

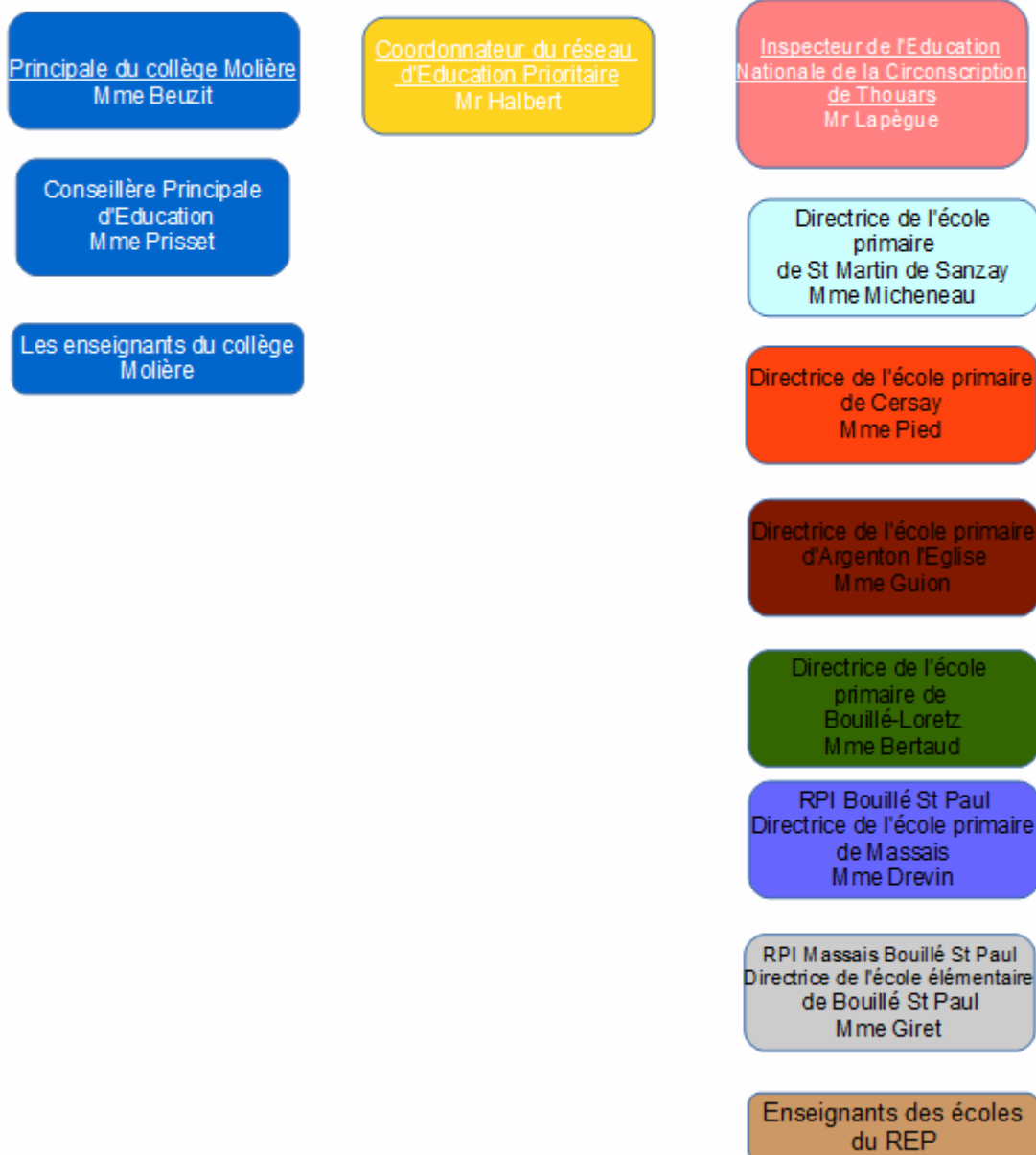
Le REP comprend 739 élèves et 51 enseignants et personnels éducatifs.

## 2 - Pilotage du réseau

---

Le comité de pilotage porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions.

- **Composition du réseau :**



- **Fonctionnement du réseau :**

Le comité de pilotage se réunit deux à trois fois par an. Il porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions.

Un bilan annuel des actions est rédigé chaque fin d'année.

Des liens réguliers entre l'inspecteur de circonscription, la direction du collège et le coordonnateur du REP permettent la mise en œuvre, l'ajustement et le suivi des objectifs du projet de réseau.

### 3 - Diagnostic du réseau

---

- **Un réseau rural enclavé :**

Le collège Molière est en dispositif éducation prioritaire depuis 2006.

Le collège, tête de réseau et cinq écoles sont dans l'actuel réseau d'éducation prioritaire : Argenton l'église, Bouillé Loretz, Bouillé Saint Paul (RPI avec Massais), Cersay et Saint Martin de Sanzay. Le réseau accueille 739 élèves en 2014/2015 dont 162 collégiens.

La distance conséquente entre chacun des établissements scolaires ainsi que les disparités d'horaires au sein des écoles du réseau sont des freins pour les échanges pédagogiques et la mise en œuvre de liaisons. Diverses stratégies permettent de dépasser ces contraintes (déplacement des professeurs du collège dans les écoles, utilisation plus intensive des ressources numériques et financement commun des transports pour des projets importants par le conseil départemental et par les mairies). Aussi, depuis la rentrée 2015, la présence d'un coordonnateur premier degré et d'un coordonnateur éducation prioritaire sur le collège facilite les liens entre tous les acteurs et favorise les échanges pédagogiques.

Les relations avec les maires de chacune des communes sont constructives et expliquent en partie l'adhésion de toutes les écoles au projet d'équipement de tablettes. En revanche pour compenser l'isolement rural, peu de recours aux tissus associatifs sont possibles du fait de leur nombre limité.

- **Une population instable :**

Le collège accueille une population dont le taux de PCS défavorisées en classe de sixième s'élève à plus de 68% en 2014 et en 2015, soit plus de 30 points supérieurs à la moyenne académique. A l'entrée en sixième, le taux de boursier est de 36.80% pour une moyenne de 25.10% au niveau académique en septembre 2014. Ce taux est en augmentation depuis plusieurs années.

Même si le taux de retard à l'entrée en 6ème se réduit en raison d'une meilleure gestion du redoublement sur le réseau depuis deux années (8.89% en 2014 8.1% en 2015 contre 23.5% en 2013), une grande partie des élèves souffre d'un isolement culturel, sportif, voir sanitaire sur le territoire. Le nombre de familles concerné par l'illettrisme demeure important et les difficultés liées à la non maîtrise des apprentissages fondamentaux est prégnante.

La stabilité des effectifs n'est pas acquise et le suivi de cohorte sur 4 ans au collège reste une problématique forte. Même si la tendance actuelle est à la diminution des départs vers les MFR à l'issue des classes de cinquième et de quatrième, il convient de rester vigilant. Les effectifs par niveau ne sont pas constants et l'année scolaire 2014/2015 montre ce déséquilibre : 44 élèves sont inscrits en classe de sixième, 29 en classe de quatrième et 52 élèves en classe de troisième.

Deux types de familles coexistent : celles implantées dans le secteur de recrutement depuis toujours et celles arrivées très récemment pour des raisons économiques (loyers plus modestes que sur Thouars), parfois monoparentales et souvent sans emploi qui ne restent pas toute la scolarité des enfants. Les enfants en famille d'accueil sont aussi présents sur les écoles et sur le collège. Parmi les familles du collège, on trouve beaucoup de gens du voyage sédentarisés quelquefois depuis peu de temps.

Sans pouvoir en donner une réelle explication, il convient de noter depuis plusieurs années le ratio filles-garçons pouvant atteindre comme en cette rentrée 2015/2016, 100 filles pour 63 garçons.

- **Des difficultés scolaires marquées :**

Les difficultés scolaires repérées au collège sont la suite logique de celles constatées sur les écoles, à savoir des difficultés liées à la maîtrise de la langue. Les classes à petit effectif dans les écoles et au collège permettent d'apporter des réponses d'accompagnement permettant une pédagogie différenciée. Le décrochage scolaire reste exceptionnel dans sa forme la plus radicale d'absentéisme. Toutefois une vigilance est particulièrement nécessaire pour certains garçons des familles de gens du voyage sédentarisés.

Le décrochage existe sous une autre forme, par un manque d'investissement scolaire et par un manque d'ambition.

- **Des résultats au DNB fluctuants :**

Les résultats au DNB montrent l'hétérogénéité dans l'acquisition des compétences avec une tendance à la baisse de la réussite depuis plusieurs années : 78.58% en 2014 pour 42 élèves, 82.76% en 2013 pour 29 élèves et 89.74 % en 2012 pour 39 élèves. Le taux de réussite est inférieur au taux départemental pour les deux dernières années évoquées. En parallèle le nombre d'élève réussissant avec mention augmente. La moyenne des notes au contrôle continu est inférieure à la moyenne départementale. (12.75 pour le collège en 2014 contre 13.22 pour le département)

- **Des ambitions limitées :**

Le devenir des élèves s'appuie, comme la plupart des indicateurs de ce collège, sur de petits effectifs soumis à l'effet de cohortes. L'ambition des élèves et de leurs familles reste toutefois un des axes prioritaires se basant sur un accompagnement scolaire et sur une politique d'ouverture sur le territoire. Certaines familles continuent d'opter pour une orientation sur l'académie de Nantes mais désormais les demandes sont justifiées par des filières spécifiques ou une accessibilité géographique réelle.

Du fait de la ruralité et de l'importance du vignoble sur le territoire, les poursuites d'études vers le campus des Sicaudieres à Bressuire et le lycée agricole Edgar Pisani à Montreuil Bellay spécialisés dans le domaine viticole sont le choix de quelques élèves. Beaucoup de familles, redoutant des frais de scolarité ont recours à ce que les générations précédentes ont connu et qui leur apparaissent comme proche et simple au niveau administratif, l'orientation en MFR sans toujours se préoccuper de l'intérêt des enfants. Lutter contre les habitudes d'orientation reste une réalité. Un véritable travail sur les poursuites d'études garçon /fille est particulièrement nécessaire dans le cadre du parcours avenir. L'apprentissage apparait aussi une piste pour les élèves et les familles mais la difficulté est de trouver un maître de stage dans une zone géographique proche.

Les élèves peuvent avec leurs familles manquer d'ambition mais il convient aussi d'admettre que certains professeurs du collège ainsi que certains professeurs du lycée semblent s'en satisfaire. La réalité des besoins dans un secteur industriel comme le thouarsais devrait conforter les demandes de formation en baccalauréat technologique et professionnel. Le taux de passage en seconde général et technologique reste faible (45.45% en 2015 contre une moyenne académique de 61.60%).

Les liens avec le lycée Jean Moulin initiés depuis peu par les cordées de la réussite devraient permettre d'établir sur le réseau ECLORE un parcours avenir donnant de l'ambition aux élèves et à leurs familles.

## 4 - Axes et plan d'actions

Chaque axe se décline en un plan d'actions.

### Axe 1: Mieux assurer la fluidité du parcours des élèves

**Objectif 1 : Consolider la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**

Objectifs		Actions	Indicateurs	Cibles
<b>Développer le langage oral</b> <b>(fiche action 1)</b>	<b>Du point de vue des élèves :</b> Permettre aux élèves de s'exprimer à l'oral en utilisant un vocabulaire adapté à chaque discipline.	<b>Du point de vue des enseignants:</b> Repérer le langage spécifique à acquérir. Créer des situations variées permettant différents types d'échanges.	Nombre d'élèves prenant la parole de manière pertinent et adaptée en classe.	Amélioration des compétences en langage oral
<b>Développer les compétences en lecture-écriture</b> <b>(fiche action 1)</b>	Favoriser la lecture et l'écriture dans tous les domaines d'activité	<b>Du point de vue des enseignants :</b> Constitution de groupes de besoin. Elaboration éventuelle de PPRE. Mise en œuvre d'aides spécifiques : différenciation dans la classe, APC, accompagnement éducatif et l'aide personnalisée (collège)	Nombre d'élèves maîtrisant le niveau attendu en lecture-écriture	Compréhension de lecture de différents types de texte (documentaires, poésies...) Production de différents types d'écrits dans toutes les disciplines
<b>Rendre nos élèves plus autonomes</b>	<b>Du point de vue des élèves :</b> Cibler les besoins des élèves. Elaborer avec les élèves des outils de référence. Mettre à la disposition des élèves les outils adaptés. Consolider la pratique du travail de groupes (îlots, binômes...) pour favoriser les échanges entre pairs et la différenciation.	<b>Du point de vue des enseignants :</b> Adopter un format similaire pour les outils dans les apprentissages fondamentaux lors de temps de concertations inter-écoles.	Nombre d'outils communs élaborés en cycle 3 et utilisés au collège (dans l'optique du futur cycle 3)	Utilisation autonome par les élèves des outils de référence

## Objectif 2 : Accepter la séparation. Ressentir du bien-être

Objectifs		Actions	Indicateurs	Cibles
<b>Socialiser le jeune enfant</b>	Prendre part à des activités de groupe. Intégrer progressivement les règles régissant les échanges.	Proposer aux élèves des situations de travaux en groupe. Elaborer une progression pour amener l'élève à coopérer avec les autres dans le respect des règles établies	Nombre d'interactions pertinentes entre élèves, entre élèves et adultes de la classe.	Participation des élèves à la vie sociale de la classe
<b>Développer le langage oral</b> <b>(fiche action 1)</b>	Utiliser le langage oral en situation. Faire preuve d'écoute.	Mettre en œuvre des projets en ciblant des compétences spécifiques au niveau du lexique et de la syntaxe en adéquation avec une progression en langage oral.	Nombre d'élèves capables d'entrer en communication orale.	Communication dans un langage de plus en plus correct
<b>Développer l'autonomie</b>	Développer son autonomie dans les tâches de la vie quotidienne (habillage, toilettes...)	Mettre en place un cahier de progrès. Solliciter les élèves au quotidien. Réfléchir à l'aménagement de l'espace et à l'alternance des temps de classe.	Nombre d'élèves autonomes dans les tâches de la vie quotidienne	Autonomie des élèves dans les tâches de la vie quotidienne
<b>Comprendre la fonction de l'école</b>	S'inscrire dans un rythme collectif. Repérer les rôles des différents adultes de l'école.	Rendre lisibles (explicites) les exigences de la situation scolaire. Réfléchir à l'aménagement de l'espace et à l'alternance des temps de classe.	Nombre d'enfants entrant dans une posture d'élèves	Donner du sens à l'école.
<b>Accueillir les parents</b>	Accepter la séparation. Ressentir du bien-être à l'école.	Organiser des réunions d'information (et/ou plaquettes d'information, réunions de réseau...) Proposer des portes ouvertes, des projections de diaporamas d'élèves en situation (sur les temps d'accueil...)	Participation des parents à la vie de l'école	Développer un climat de confiance.



**Objectif 3 : Favoriser les liaisons inter-cycles et inter-degrés pour fluidifier les parcours en tenant compte des élèves**

Objectifs		Actions	Indicateurs	Cibles
<p><b>Mutualiser et harmoniser les pratiques pédagogiques au sein de chaque cycle et entre chaque cycle</b></p> <p><b>(fiche action 1)</b></p>		<p>Mettre en place des temps de rencontre et de concertations entre enseignants (Créer des outils pédagogiques communs, définir programmations de cycle spirales communes, élaborer les PPRE-passerelle) Favoriser la continuité CM2-6ème-lycée (ex : prix littéraire, cordées de la réussite, portfolio numérique, cahiers-outils) Développer la co-intervention (dispositif Plus de maîtres que de classes)</p>	<p>Nombre de concertations (inter-cycles, inter-écoles, CEC, ECLORE). Nombre de co-interventions. Nombre d'outils communs élaborés.</p>	<p>Donner davantage de cohérence à la progression des apprentissages.</p>
<p><b>Permettre aux élèves d'envisager avec ambition leur parcours scolaire.</b></p>	<p>Connaître les parcours d'orientation. Construire son portfolio dans le domaine de l'orientation tout au long de la scolarité.</p>	<p>Ménager des temps pour immerger les élèves de cycle à cycle. Mettre en place le PIIODMEP (Parcours Individuel et d'Information de Découverte du Milieu Economique et Professionnel) pour les élèves et les familles</p>	<p>Taux de participation aux portes ouvertes, Taux de passage en seconde générale et technologique Taux de passage en seconde professionnelle</p>	<p>Favoriser une adaptation rapide en début de cycle pour faciliter des apprentissages efficaces. Favoriser une orientation ambitieuse. Suivre les cohortes afin de réajuster les objectifs du parcours scolaire.</p>
<p><b>Mettre en œuvre une évaluation par compétences</b></p> <p><b>(fiche action 1)</b></p>		<p>Rendre lisibles pour les élèves et les familles les compétences évaluées. Transmission des résultats scolaires des élèves du lycée vers le collège et du collège vers les écoles.</p>	<p>Modalités d'évaluation communes</p>	<p>Favoriser une évaluation positive prenant en compte la progressivité de l'élève.</p>

## Axe 2 : Favoriser l'ambition scolaire et promouvoir des parcours d'excellence de l'école au lycée

### Objectif 1 : Parcours artistiques et culturels

Objectifs		Actions	Indicateurs	Cibles
<b>Faire découvrir le patrimoine culturel local</b>	<p><b>Du point de vue des élèves :</b> Apprendre à lire une œuvre d'art Garder trace de son parcours culturel (portfolio)</p>	<p><b>Du point de vue des enseignants :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Multiplier les rencontres avec des intervenants extérieurs. - Proposer des sorties de l'élémentaire à la 3ème en lien avec l'offre locale, en matière de culture.</li> <li>2. Accueil d'expositions sur le site du collège</li> </ol>	<p>Nombre de sorties et de visites à dominante culturelle. Contenu du portfolio.</p>	<p>Élargir les connaissances des élèves. Permettre une ouverture vers l'extérieur. Identifier le CDI comme pôle culturel structurant. Identifier les ressources culturelles locales.</p>
<b>Développer et pérenniser les partenariats avec les associations culturelles locales.</b>	<p>Participer aux activités culturelles</p>	<p>Pérenniser le projet chorale et l'ouvrir au CM2. Travailler en collaboration avec les associations locales. Développer et accentuer l'interdisciplinarité et la transversalité des actions travailler l'anglais à travers la pratique sportive</p>	<p>Nombre de rencontres et d'interventions avec les associations.</p>	<p>Développer le goût et l'envie de participer à des activités culturelles. Développer l'autonomie dans ses choix culturels.</p>
<b>Enrichir l'offre sportive tout au long de la scolarité de l'école au collège.</b>	<p>Vivre et expérimenter différentes activités sportives individuelles et collectives dans le respect des règles.</p>	<p>Planifier les activités sportives du C.E. à la 3ème en lien avec l'offre locale (structures, clubs...) Programmer en équipe d'école et/ou collège les activités sportives.</p> <p>Développer et accentuer l'interdisciplinarité et la transversalité des actions. Travailler la citoyenneté au travers des activités sportives.</p>	<p>Nombre de sorties et rencontres sportives par niveau et par année scolaire.</p>	<p>Permettre aux élèves d'expérimenter des activités physiques variées en prenant conscience de leurs capacités. Développer le goût et l'envie de participer à des activités sportives. Accepter les règles codifiées d'un sport</p>

## Objectif 2 : Parcours citoyen

Objectifs		Actions	Indicateurs	Cibles
<p><b>Comprendre la nécessité d'établir et de respecter des règles pour vivre ensemble</b></p> <p><b>Participer à la vie citoyenne locale</b></p>	<p><b>Du point de vue des élèves :</b> Savoir participer à la définition de règles communes. Respecter les règles établies.</p>	<p><b>Du point de vue des enseignants :</b> Créer des situations qui mettent en évidence la nécessité d'établir et de respecter des règles. Mettre en œuvre des débats citoyens qui permettent d'explicitier et de comprendre les règles. Adopter un comportement en adéquation avec les règles définies.</p>	<p>Climat de classe : nombre d'incivilités Nombre d'actions en lien avec la citoyenneté</p>	<p><b>Avoir un comportement citoyen et savoir vivre ensemble.</b></p>
<p><b>Participer à la vie citoyenne locale</b></p>	<p>Etre présents lors des commémorations (8 mai, 11 novembre)</p>	<p>Sensibiliser les élèves aux faits historiques et aux valeurs de la République.</p>	<p>Nombre d'élèves présents lors des commémorations. Connaissance des dates et faits historiques marquants en lien avec la citoyenneté.</p>	
<p><b>Développer le sens critique et la tolérance</b></p>	<p>Argumenter et confronter ses jugements à ceux d'autrui. Accepter l'autre malgré ses différences. Accepter de remettre en cause et modifier ses jugements initiaux.</p>	<p>Créer des situations favorisant les débats. Mettre en œuvre des actions de prévention. Adopter un comportement éthique.</p>	<p>Climat de classe : nombre d'incivilités Nombre d'actions favorisant l'expression d'un sens critique et de la tolérance.</p>	

## Objectif 3 : Assurer une éducation à l'orientation dans une logique de parcours

<p><b>Construire un projet d'orientation lisible et cohérent.</b></p>	<p><b>Du point de vue des élèves :</b>          Construire son parcours d'orientation.          Identifier les sites et les personnes-ressources.</p>	<p>Création d'un portfolio          Proposer des temps d'information sur les formations en lien avec le COP.          Favoriser l'ambition des élèves.          Associer les parents aux temps d'information.</p>	<p>Nombre de connexions au portfolio          Présence des parents aux rencontres</p>	<p><b>S'inscrire dans un parcours d'orientation raisonné. Favoriser l'ambition et la mobilité dans les choix de parcours scolaires.</b></p>
<p><b>Avoir une connaissance plus large des métiers.</b></p>	<p>Enrichir sa connaissance des métiers pour faire un choix raisonné.</p>	<p>Proposer des temps d'information sur les métiers          1. Visites d'entreprises          2. Intervention de professionnels          3. Conférences virtuelles          Favoriser l'ambition des élèves.          Associer les parents</p>	<p>Nombre de visites d'entreprises, de présentations et de conférences virtuelles</p>	
<p><b>Informers les élèves et les enseignants sur les filières proposées</b></p>	<p>Identifier les attendus des différentes filières et les mettre en regard de leurs compétences personnelles et scolaires et motivations.          Participer à des mini-stages en entreprises ou au lycée</p>			

## Axe 3 : Faire entrer le REP dans l'ère du numérique

### Objectif 1 : Intégrer le numérique dans la pratique ordinaire de classe

<b>Utiliser l'outil numérique dans toutes les disciplines</b>	<b>Du point de vue des élèves :</b> Etre acteurs dans ses apprentissages en utilisant les nouvelles technologies.	<b>Du point de vue des enseignants :</b> Modifier sa pratique pédagogique afin d'intégrer les nouvelles technologies. Mutualiser ses pratiques au sein du réseau.	Nombre de séances d'enseignement intégrant les outils numériques.	<b>Favoriser la réussite des élèves en utilisant les nouvelles technologies.</b>
<b>Se former aux nouvelles technologies</b>		Participer aux temps de formation proposés.	Nombre de participants aux formations.	

### Objectif 2 : Favoriser la communication au sein du réseau

<b>Créer et alimenter un site de réseau piloté par le webmaster et/ou le coordonnateur</b>	<b>Du point de vue des élèves :</b> Créer un site d'informations partagées sur le réseau pour les élèves et les familles.	<b>Du point de vue des personnels :</b> Créer un espace dédié aux personnels : - Echange de pratiques - Partage des indicateurs - Communications diverses	Nombre de connexions au site. Nombre de contributions au site	Favoriser la mutualisation et les échanges au sein du réseau dans le respect de l'éthique. Mieux informer les élèves et familles.
--------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Priorités(s) du référentiel travaillé(es) : 1 et 4**

- Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Pilotes du réseau : Mme Beuzit ( principale) et Mr Lapègue (IEN)

Coordonnateur de réseau : Mickaël Halbert  
Porteurs de l'action - 5 enseignants des classes de CM1/CM2 du réseau (5 classes de CM1 CM2)

3 professeurs du collège (Lettres, Histoire/Géo et documentaliste)

## Lire, écrire, parler à travers les Ateliers « Continuité CM2-6ème »

Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire, écrire, parler dans toutes les disciplines</li> <li>- Inscrire la production écrite comme la production orale des élèves au centre de l'activité d'apprentissage               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiquer la <b>co-intervention enseignante en classe</b> afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les élèves et mieux partager les démarches d'enseignement</li> <li>- Travailler autrement</li> </ul> </li> </ul>			
Modalités de mise en œuvre	Période de mise en œuvre – durée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De novembre 2015 à fin avril 2016</li> <li>- Ateliers mis en place pour la 5ème année consécutive</li> <li>- dans chaque période, les élèves de deux classes de CM2 du réseau au collège de Molière travaillent avec les élèves des deux classes de 6ème</li> <li>- six séances dans chaque période d'une durée de deux heures tous les jeudis matin</li> </ul>		
	Classes concernées	- 2 classes de 6ème et tous les élèves de CM2 des 5 écoles du réseau (élèves de CM1 pris en charge par le coordonnateur REP)		
	Descriptif des actions / déroulement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En fin d'année scolaire N-1, travail collectif des enseignants (PLC et PE) pour choisir la thématique des ateliers (5 PE et 3 PLC)</li> <li>2. Toute l'année scolaire N, avant chaque période, concertation entre les PE et les PLC pour préparer les séances, le projet et les groupes d'élèves selon les compétences des élèves (langage/production d'écrits)</li> <li>3. Travail sur des <b>projets interdisciplinaires</b> avec des objectifs pédagogiques précis : voir tableau ci-dessous</li> <li>4. Pédagogie de projet : travail en atelier pour renforcer la <b>lecture / compréhension</b>, la <b>production d'écrit</b> au cours de la dernière séance de chaque séquence, les élèves CM2-6ème mélangés effectuent une <b>présentation orale</b> de leur production à leurs camarades.</li> </ol>		
Ateliers CM2-6ème pour l'année scolaire 2015- 2016	<b>Les écoles</b>	<b>Argenton l'Église, St Martin de Sanzay</b>	<b>Bouillé - Loretz</b>	<b>BSP Cersay</b>
	<b>Thèmes</b>	Le Monde CM2 6ème	L'Europe CM2 6ème	L'espace CM2 6ème
	<b>Dates des concertations entre PE et PLC</b>	17/10/15 07/01/15	10/12/15 15/03/15	11/02/16 09/05/16
	<b>Dates des 6 séances au collège Bouillé-Loretz</b>	<b>2015</b> novembre / décembre	<b>2016</b> janvier/ février	<b>2016</b> mars/ avril
Modalités d'évaluation et indicateurs de réussite	A travers une <b>évaluation par compétences et sans note en 6ème</b> : la qualité des productions écrites et orales			

## Evaluation et régulation de l'action

Progrès constatés	Du côté des enseignants :  Du côté des élèves :  Du côté des parents :
Reconduction de l'action ?  Suites envisagées	Action reconduite sur l'année scolaire 2016-2017, dans le cadre de la réforme du collège : <ul style="list-style-type: none"><li>➔ Prise en compte du moment AP (Accompagnement Personnalisé) des élèves de 6ème, AP intégré dans les 26 heures hebdomadaires des élèves de 6ème.</li><li>➔ Les élèves de CM2 du réseau viendront sur le temps de l'AP des élèves de 6ème : travail 2 fois 2 heures avec deux groupes de 6ème différents Exemple : la 1ère heure, les CM2 travaillent avec 1 classe de 6ème en AP maths : co-animation, co-enseignement avec 2 PE et 1 PLC maths. La 2ème heure, les CM2 travaillent avec 1 classe de 6ème en AP français : co-animation, co-enseignement avec 2 PE et 1 PLC lettres.</li><li>➔ Possibilité de réaliser des projet interdisciplinaires sur ces deux moments.</li><li>➔ <b>La différenciation pédagogique devra être au centre de ce dispositif.</b></li></ul>

## Projet de réseau REP Bouillé-Loretz

Priorités(s) du référentiel travaillé(es) : 1, 2, 3 et 4

- Enseigner plus explicitement les compétences en langues vivantes que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
- Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
- Construire avec des partenaires un projet ambitieux et collaboratif
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative et construire un véritable projet de réseau à la fois bienveillant pour les élèves mais exigeant et ambitieux

Pilotes du réseau : Mme Beuzit( principale) et Mr Lapègue (IEN)

Coordonnateur de réseau : Mickaël Halbert

Porteurs de l'action : Coordonnateur du REP Molière

Conseillère pédagogique EPS Thouars - Conseillère pédagogique Langues Vivantes 79 - Fabienne Rubion, professeur anglais Molière

Les enseignants des classes de cycle 3 (9 classes du réseau REP) et 2 professeurs EPS du collège

### Un projet de réseau interdisciplinaire avec les CE2, CM1, CM2 et 6ème : « Let's play rugby ! »

Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer et harmoniser les compétences nécessaires pour atteindre le niveau A1 en <b>anglais</b></li> <li>- Rendre les élèves <b>acteurs de leur apprentissage</b> en leur <b>explicitant</b> au début du projet les connaissances ou les compétences qu'ils vont devoir acquérir pour s'impliquer jusqu'à l'aboutissement final du projet.</li> <li>- Par la construction collective d'un véritable projet pluridisciplinaire de réseau et de liaison école-collège, <b>amener les enseignants du 1er degré et du 2ème à travailler autrement et à échanger</b></li> </ul>		
Modalités de mise en œuvre	Période de mise en œuvre – durée	Le projet pluridisciplinaire débute en novembre (coupe du monde 2015 de rugby). La construction de 5 séquences d'apprentissage couvre toute l'année scolaire et se conclut par une rencontre finale (9 classes du cycle 3 et deux classes de 6ème) le 1er juillet 2016.	
	Classes concernée	Les 2 classes de 6ème et 9 classes de cycle 3 du réseau, soit au total 240 élèves.	
	Descriptif des actions / déroulement	<p><b>1- Naissance du projet et construction progressive du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'un comité de pilotage pour construire le projet : coordonnateur du REP, conseillères pédagogiques (EPS Thouars et conseillère en Langues Vivantes 79), PLC anglais et EPS du collège. Des rencontres régulières aboutissent à la construction d'un scénario d'apprentissage proposé aux collègues. Ce scénario d'apprentissage conçu en 5 séquences. Les enseignants du cycle 3 régulièrement associés à la construction du projet (réunions d'informations organisées par le comité de pilotage du projet, rôle du coordonnateur dans les écoles)</li> <li>- Septembre 2015 : naissance d'un <b>projet pluridisciplinaire (Anglais/Histoire Géo/ EPS/ français) et de liaison écoles/collège sur tout le réseau. Usage du numérique (tablettes et ordinateurs).</b></li> <li>- 1<sup>er</sup> Juillet 2016 : rencontre finale au collège Molière avec tournoi de rugby avec arbitrage en anglais et 5 ateliers en anglais</li> </ul> <p><b>2- Des élèves acteurs de leur projet d'apprentissage : les compétences et les connaissances à acquérir bien explicitées par les enseignants en amont</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Janvier 2016, les enseignants présentent aux élèves le déroulé de la journée du 1er juillet. Les élèves savent qu'ils auront des ateliers en anglais (interviews de personnes sud-africaines/jeux divers sur le vocabulaire du rugby/ hymnes nationaux ...) et que le tournoi devra être arbitré en anglais. Les élèves voient ainsi quelles compétences travailler, comprennent le projet d'apprentissage et adhèrent au projet.</li> </ul> <p><b>3- Une association locale et une association sud-africaine comme partenaires</b></p> <p>Le projet est construit en partenariat avec le club de rugby de la ville de Thouars, plus particulièrement avec l'entraîneur, intervenant originaire d'Afrique du Sud et agréé par l'Education Nationale. Des rencontres régulières sont organisées avec lui pour préparer un cycle de 7 séances dans les écoles dont certaines sont réalisées en anglais.</p>	



		<p><b>4- Quelques éléments sur les 5 séquences du scénario d'apprentissage tout au long de l'année scolaire.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le professeur d'anglais du collège intervient à deux reprises dans les 9 classes du primaire : concertation entre les enseignants pour préparer ces interventions.</li> <li>- l'équipe de pilotage propose des étapes d'apprentissage en anglais qui visent à préparer les élèves pour qu'ils puissent acquérir progressivement les compétences et les connaissances nécessaires pour la journée du 1er juillet.</li> <li>- des séquences et des outils pour les séances en anglais sont construites pour les collègues dans le cadre d'un outil numérique collaboratif (Padlet). Avec l'appui des enseignants, le coordonnateur du réseau élabore des séances type.</li> <li>- usage du numérique (tablettes et ordinateurs) : co-intervention au cours de séances d'anglais en ateliers (enseignant et coordonnateur), séances au cours desquelles l'outil numérique a une place importante.</li> <li>- l'anglais a une place dans les séances de rugby même si le jeu et le sport sont prioritaires</li> </ul> <p><b>5- La rencontre finale du 1er juillet au collège Molière : la clôture du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 240 élèves regroupés pour cette journée (202 élèves du cycle 3 et 38 élèves de 6ème)</li> <li>- dans la journée, les élèves réalisent deux activités : tournoi de rugby et 5 ateliers en anglais</li> <li>- des enseignants des deux degrés : 9 enseignants 1er degré et 6 PLC ( 2 anglais/2 EPS/1 Histoire/Géo et 1 professeur documentaliste)</li> <li>- des intervenants extérieurs : entraîneur de rugby, la troupe sud-africaine des Zoulous (20 danseurs)</li> <li>- parents présents pour accompagner les élèves dans la journée : des parents acteurs dans les ateliers</li> <li>- spectacle à partir de 16h30 ouvert à tous les parents d'élèves du réseau et tous les partenaires du projet (élus et associations) : spectacle de danse préparé par les élèves dans la journée et spectacle des Zoulous</li> </ul>
<p>Modalités d'évaluation et indicateurs de réussite</p>	<p>A travers une <b>évaluation par compétences et sans note en 6ème</b> : en anglais le niveau A1, des compétences en EPS, en éducation morale et civique, la capacité à s'inscrire dans un projet ...</p> <p>Nombre de parents qui assisteront à la journée de clôture du projet et au spectacle final, le 1er juillet</p>	
<b>Evaluation et régulation de l'action</b>		
<p>Progrès constatés</p>	<p>Du côté des enseignants :</p> <p>Du côté des élèves :</p> <p>Du côté des parents :</p> <p>Climat scolaire et les relations humaines :</p>	
<p>Reconduction de l'action ?</p> <p>Suites envisagées</p>		<p>Reprise des séquences et des progressions construites pour l'anglais en rapport avec l'EPS.</p>

## Projet de réseau REP Jean Rostand et REP Molière

## Priorités(s) du référentiel travaillé(es) : 1

Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

Pilotes des deux réseaux : Mme Beuzit (Principale Molière), Mr Berthet (principal JR) et Mr Lapègue (IEN)

Coordonnateurs de l'action : Professeurs documentalistes des deux collèges : Mme Delaune (Molière) et Mme Goardet (JR) - Mickaël Halbert (coordonnateur REP)

Porteurs de l'action : L'ensemble des enseignants des classes de cycle3 des deux réseaux - Plusieurs classes des deux collèges - Une classe de seconde du lycée Jean Moulin

## Le prix littéraire « Bouilles de lecteurs » pour une entrée dans la lecture par le plaisir

Objectifs poursuivis	<p>Pour les élèves dont le contexte familial ne permet pas toujours l'accès au livre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser une ouverture culturelle en leur permettant un accès plus facile aux ouvrages de la littérature de jeunesse</li> <li>- leur permettre de concevoir le livre comme un objet de plaisir</li> <li>- améliorer leurs compétences dans le domaine du dire, lire et écrire</li> <li>- leur permettre d'oser exprimer leurs émotions face au livre</li> <li>- leur permettre d'accéder à un vote pour donner leur point de sur leur livre préféré</li> </ul> <p>Pour les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apporter aux élèves sur l'échelle d'un même territoire une culture littéraire commune             <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser les liaisons inter-degrés grâce à un projet commun entre écoles, école / collège et collège / lycée</li> </ul> </li> </ul>	
Modalités de mise en œuvre – durée	Période de mise en œuvre – durée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lecture des ouvrages en classe tout au long de l'année scolaire</li> <li>- vote en mai 2016 de son livre préféré</li> <li>- rencontres avec les auteurs ou les illustrateurs au cours de journées festives dans les deux réseaux (début mai 2016, semaine du 30 mai au 3 juin 2016)</li> </ul>
Classes concernées	Classes concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ensemble des classes dans le 1er degré sur les deux réseaux</li> <li>- la majorité des classes des deux collèges Molière et Jean Rostand</li> <li>- une classe de seconde du lycée Jean Moulin</li> </ul>
Modalités d'évaluation et indicateurs de réussite	Descriptif des actions / déroulement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- année N-1, choix par tous les enseignants des sélections d'ouvrages (3 ouvrages pour les TPS/PS/MS, 3 ouvrages pour les GS/CP... 5 ouvrages pour les CM1 CM2 6ème...)</li> <li>- lecture des ouvrages en classe tout au long de l'année scolaire : un système de rotation des livres est mis en place entre les écoles et divers projets de liaison sont élaborés.</li> <li>- en mai et juin 2016 : de nombreuses rencontres « festives » autour des ouvrages du prix littéraire :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ des rencontres qui rassemblent des élèves de plusieurs écoles</li> <li>➔ des rencontres écoles / collège, collège / lycée Jean Moulin</li> <li>➔ des rencontres des élèves des deux collèges</li> </ul> </li> </ul> <p><b>certains auteurs et illustrateurs participent à ces rencontres : en ateliers ou rencontre classique avec un auteur dans la classe. Au total, 6 à 7 auteurs/illustrateurs rencontreront les élèves du CE1 à la seconde dans les périodes citées ci-dessus.</b></p>

## Evaluation et régulation de l'action

Progrès constatés	Du côté des enseignants : Du côté des élèves : Du côté des parents : Climat scolaire et les relations humaines :
Reconduction de l'action ?  Suites envisagées	Action reconduite sur l'année scolaire 2016-2017

## 5 - Formation et d'accompagnement

---

Les éléments de ce projet de réseau font ressortir les besoins de formation suivants :

- Formation à la prise en charge des besoins spécifiques des élèves du REP.
- Formation à la gestion de l'hétérogénéité (pédagogie différenciée adaptée et travail en îlots).
- Formation à la co-intervention et au travail interdisciplinaire.
- Formation au développement du lien écoles-collège-famille.

## 6 - Evaluation - auto évaluation

---

Le comité de pilotage se réunit une fois par sous l'autorité de l'IA-DASEN.

Les objectifs et modalités d'actions sont évolués à partir des indicateurs retenus.

Les fiches actions seront évaluées dans ce cadre.

Les évolutions envisagées seront inscrites dans des avenants au présent projet.

## Signature du projet

---

Madame la rectrice, Chancelière des universités

Anne Bisagni-Faure

Monsieur l'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'éducation nationale des Deux-Sèvres

Franck Picaud

Madame la principale du collège Molière de Bouillé-Loretz

Catherine Beuzit

Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Thouars

Jean-Marc Lapègue